

COLLEGE ET LPO PRIVES SAINT VINCENT DE PAUL

30 rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.48.86 - Fax : 04.91.37.53.77

<https://www.stvincentdepaul13.fr>

* Année Scolaire 2020 - 2021 *

DEMANDE D'INSCRIPTION N°

Date :

Reçue le :

Enregistrée le :

(ne pas remplir svp)

FICHE ELEVE

NOM :

1^{er} Prénom : 2^{ème} Prénom :

Classe demandée pour l'année scolaire 2020/2021.

Options :

Date de naissance Sexe : M F

Lieu de naissance Code département

Pays de naissance Nationalité

Téléphone de l'élève :

Adresse mail de l'élève (obligatoire) :

Scolarité des 3 dernières années :

ANNEE	CLASSE	ETABLISSEMENT	LV1	LV2	DIPLOME

Adresse précise de l'établissement fréquenté en 2019/2020 :

.....

Comment avez-vous connu notre établissement ?

Etablissement précédent Internet Brochure Connaissance

LV2*: Espagnol Italien Autre (par correspondance) Préciser et fournir obligatoirement une attestation d'inscription :

***En Bac Pro, seule une LV2 enseignée au lycée est possible.**

BOURSE : Elève boursier en 2019/2020 : OUI NON Si OUI, fournir obligatoirement, avant le jour de la rentrée, la fiche de transfert de bourse à demander à l'établissement d'origine.

IMPORTANT - Dans le cas d'une première demande de bourse lycée :

-Les familles doivent en faire la demande auprès du collège ou lycée fréquenté en 2018/2019 à partir du mois de janvier et nous adresser la notification d'attribution de bourse ou à défaut l'accusé de réception qui vous a été remis au dépôt du dossier.

- Les élèves venant de 3^{ème} collège (même déjà boursiers) doivent suivre la même procédure.

FICHE FAMILLE

RESPONSABLE PRINCIPAL

NOM Prénom

Lien de parenté

Adresse

.....

CP Ville

Téléphone Portable

E-MAIL (obligatoire)

Profession

Société

Adresse

Téléphone professionnel

AUTRE RESPONSABLE

NOM Prénom

Lien de parenté

Adresse

.....

CP - Ville

Téléphone Portable

E-MAIL (obligatoire)

Profession

Société

Adresse

Téléphone professionnel

Personne à contacter par SMS en cas d'absence ou de retard

- Père N° de portable : ____/____/____/____/____/
- Mère N° de portable : ____/____/____/____/____/
- Autre (à préciser) N° de portable : ____/____/____/____/____/
- Nous ne possédons pas de portable

NOM ET ADRESSE D'UN AUTRE RESPONSABLE

NOM Prénom

Lien de parenté

Adresse

CP Ville

Téléphone Portable

NOM DE LA PERSONNE PAYANT LA SCOLARITE :

Adresse (si différente du responsable)

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS

Mariés Veuf/Veuve Divorcés* Séparés Autre, à préciser

* veuillez nous fournir une photocopie du jugement de divorce

Nb d'enfants à charge : Inscrits dans l'établissement : Dans le second degré :

Prénoms	Date de naissance	Classe ou profession	Vivant dans la famille

ENGAGEMENTS DU RESPONSABLE PRINCIPAL

1 - Je reconnais la nécessité d'une collaboration entre tous les éducateurs : famille, professeurs, responsables de l'établissement.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de Saint Vincent de Paul.

J'en reconnais le bien-fondé et **je m'engage à en soutenir les exigences** au niveau du travail, de la tenue, de la discipline, de la loyauté, du service, en tout ce qui est de ma compétence.

2- DROIT à l'IMAGE

J'autorise l'établissement à faire usage de l'image de mon enfant à des fins de communications ou de promotion de l'établissement scolaire

Je n'autorise pas l'établissement à faire usage de l'image de mon enfant à des fins de communications ou de promotion de l'établissement scolaire

3 - SORTIES - TRANSPORTS

J'autorise mon enfant
élève en classe de **à participer** aux activités et sorties par organisées l'établissement. ⁽¹⁾

Je l'autorise à voyager en car, autobus, train et utiliser tout autre moyen de locomotion choisi par le professeur responsable du club, de la classe ou du groupe. ⁽¹⁾

J'autorise la Direction et le professeur responsable à le faire transporter à l'hôpital, en cas de nécessité, par une ambulance ou les marins pompiers ou le véhicule de l'établissement.

4 - AUTORISATION DE SORTIE

En cas de SORTIE EXCEPTIONNELLE des élèves, pour des motifs imprévus,

J'autorise mon enfant, à quitter l'établissement en dehors des heures régulières de sortie, quand les cours sont terminés. ⁽¹⁾

Je n'autorise pas mon enfant, à quitter l'établissement en dehors des heures régulières de sortie quand les cours sont terminés. **Je désire qu'il reste en étude** jusqu'à l'heure habituelle de sortie. ⁽¹⁾

(1) Cocher la case de votre choix.

Marseille, le

Signature des parents ou du responsable, précédée de la mention « LU ET APPROUVE »

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

Je soussigné(e) NOM Prénom

élève inscrit(e) en classe de

comprends l'importance des études et du travail pour mon avenir humain et professionnel, la nécessité de la discipline et de l'ordre dans une collectivité.

Je m'engage à respecter le règlement dont j'ai pris connaissance, à travailler avec sérieux, à ne pas gêner le travail des autres et à participer à tout ce qui favorise la bonne marche de l'établissement.

Marseille, le

Signature de l'élève précédée de la mention « LU ET APPROUVE »

ATTENTION - TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE ;

- Demande d'inscription dûment complétée,
 - Bulletins trimestriels de notes de l'année en cours et de l'année précédente (**photocopies seulement**).
 - Photocopie **recto-verso** de la carte nationale d'identité de l'élève ou du livret de famille,
 - 1 photo d'identité.
- Frais d'inscription : **110 €** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
OGEc la Petite Œuvre Saint Vincent de Paul. Ce chèque ne sera encaissé que dans le cas où la candidature sera retenue - (Règlement en espèces accepté contre reçu).

IMPORTANT

En cas de désistement, les frais d'inscription restent acquis à l'Etablissement.

**Après étude de votre demande des pièces complémentaires
vous seront demandées afin de clôturer l'inscription.**

L'inscription ne sera définitive qu'après réception par l'établissement de l'avis du conseil de classe du bulletin du 3^{ème} trimestre et du certificat de radiation.

NB. : Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1979 (n° d'agrément 721790), les informations vous concernant peuvent être consultées sur demande écrite auprès du secrétariat de l'établissement.

RAPPEL :

*Tout élève âgé de 16 ans doit **obligatoirement**
se faire recenser à la mairie de son domicile.*

Dossier à renvoyer complété avec les pièces demandées

- Soit par courrier :

**Collège et LPO Saint Vincent de Paul
Demande d'inscription**

30 rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE

- Soit par mail : contact@stvincentdepaul13.fr (dans ce cas envoyer le règlement de 110 € par voie postale)

Réponse à la demande d'inscription :

**Votre demande sera traitée dans un délai
de 2 semaines maximum.**